

# La polémique sur le versement de bonus aux cadres d'UBS : la nouvelle autorité indépendante de surveillance des marchés financiers rate son entrée en scène

Autor(en): **Schnyder, Erika**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2009)**

Heft 1811

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1013802>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## La polémique sur le versement de bonus aux cadres d'UBS

*La nouvelle autorité indépendante de surveillance des marchés financiers rate son entrée en scène*

Invitée: Erika Schnyder (1er février 2009)

Le président de la FINMA, Eugen Haltiner, est un homme sur lequel pèsent de très lourdes responsabilités, puisqu'il est appelé à veiller au bon fonctionnement des marchés financiers de Suisse (banques et assurances). C'est donc à ce titre que, avec sa commission, il a avalisé le versement de bonus par les grandes banques suisses à leurs cadres «*méritants*».

Le moins que l'on puisse dire, c'est que M. Haltiner n'est pas un grand communicateur et, peut-être même est-il permis de se demander s'il est bien à sa place à la tête de cette importante commission régulatrice des flux financiers. Toujours est-il qu'il n'a pas été très convaincant lorsqu'il tentait d'expliquer aux citoyens lambda que nous sommes et qui, pour nombre d'entre nous, avons laissé des plumes dans les débâcles des grandes banques, les raisons pour lesquelles il se justifiait de laisser UBS verser pour plus de 2 milliards de francs de bonus à ses cadres.

Certes, tous les employés d'UBS ne sont pas des spéculateurs irresponsables; bien sûr que beaucoup d'entre eux ont fait gagner de l'argent à la banque et aux épargnants; d'accord que les contrats

doivent être respectés. Mais à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. L'argument selon lequel les cadres de qualité pourraient quitter la banque s'ils ne recevaient pas de bonus ne convainc pas, d'une part parce que de nombreux cadres de qualité – donc ceux qui n'étaient pas atteints de «*spéculite*» aigüe et chronique ont déjà quitté le navire, mais aussi et surtout parce que le marché est très saturé en ce moment et qu'il n'est guère évident de trouver un nouvel emploi aux mêmes, voire à de meilleures conditions, surtout avec l'étiquette ex-cadre d'UBS. D'autre part, c'est oublier un peu vite que ces bonus sont versés en bonne partie grâce à l'argent injecté par les pouvoirs publics, provenant des impôts de tout un chacun et que ces salaires et bonus seront payés aussi grâce aux efforts des salariés, dont bon nombre sont des victimes de la débâcle de la banque.

La FINMA a la mémoire un peu courte. Dans les années 90, alors que la situation financière de la Confédération était difficile, des grands sacrifices ont été exigés des fonctionnaires: non compensation du renchérissement des salaires et des rentes, blocage des

possibilités de progression salariale, mesures drastiques concernant la politique du personnel, etc. Les fonctionnaires se sont pliés à ces mesures qui ont duré des années et ont porté atteinte à leur pouvoir d'achat. Personne ne s'est demandé si cela ne violait pas les contrats de travail. La FINMA n'a pas non plus pris en compte la situation des salariés du secteur privé obligés de subir des réductions d'horaire de travail – et donc de salaire – en raison de la crise, les mises au chômage technique, la non compensation du renchérissement et autres mesures que certaines entreprises se doivent de prendre au vu de la situation actuelle.

Alors oui, avoir autorisé le versement des bonus – même réduits – à des cadres bancaires, pour toutes les plus ou moins bonnes et mauvaises raisons est un faux pas grave qui non seulement choque dans le contexte politico-économique actuel mais encore remet en cause la FINMA, et avec elle son président et leur capacité à contrôler le marché financier de manière indépendante et sérieuse.

*Erika Schnyder est syndique de Villars-sur-Glâne*